

# Cliss XXI présente les ateliers informatiques d'Éducation populaire

Le jeudi 15 juin 2006, Cliss XXI participait aux ROUMICS 2006 (Rencontres ouvertes du Multimédia et de l'internet citoyen et solidaire), sur le thème "Éducation populaire et TIC". Nous y sommes notamment intervenus dans l'[atelier Logiciels libres](#). On trouvera ci-dessous le contenu de notre intervention.  
jeudi 22 juin 2006.

Commençons tout d'abord par rappeler que **Cliss XXI** signifie **Citoyenne et Libre Informatique Sociale et Solidaire pour le XXIème siècle**. Nous nous définissons suivant 3 axes :

- ▶ Économie Sociale et Solidaire -> [cliss21.coop](#). A ce titre, nous avons obtenu l'agrément SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), sur la base de l'**utilité sociale** de nos activités et de nos prestations.
- ▶ Éducation populaire -> [cliss21.org](#). C'est un secteur particulièrement important de notre activité, complémentaire de nos prestations en informatique libre. Cet axe est placé sous la responsabilité d'une responsable de Cliss XXI, bénévole et salariée par ailleurs, ce qui explique qu'elle n'a pu se libérer aujourd'hui.
- ▶ Logiciels libres -> [cliss21.com](#). L'informatique libre est effectivement le domaine d'expertise de Cliss XXI. Nos ingénieurs y sont impliqués depuis de nombreuses années, aussi bien dans des prestations de type **architecture réseau** que **développements internet**. Nous sommes par ailleurs membres du réseau [Libre Entreprise](#).

L'intitulé de cette ROUMICS (Éducation populaire et TIC) ainsi que le thème de cet atelier (Logiciels libres) correspondent donc bien aux champs d'intervention de Cliss XXI.

Je voudrais commencer par rappeler ce que recouvrent, selon nous, les enjeux de la question "**Éducation populaire et TIC**". On pourra notamment se reporter à [Cliss XXI et l'éducation populaire](#).

Sur le fond, l'informatique et internet sont des outils de notre quotidien, en ce début de 21ème siècle. De manière plus générale, en tant qu'outils de notre quotidien, on peut également estimer que l'informatique et internet sont des biens publics communs de l'humanité. Pourquoi ? Parce qu'ils permettent à chacun de pouvoir pleinement être à l'**aise** dans son temps, et de pouvoir pleinement jouer son rôle de **citoyen** en ce début du 3ème millénaire.

Être à l'**aise** dans son temps, pleinement **citoyen**, c'est, par exemple :

- ▶ Utiliser internet pour s'informer à propos des OGM, se former une opinion sur les menaces qui pèsent sur la santé, l'environnement et les futures générations.
- ▶ Participer aux forums sur internet, concernant le renouvellement des réacteurs nucléaires existants par des réacteurs EPR.
- ▶ S'informer, quand on est étudiant ou jeune travailleur, sur ce qu'est le CPE, et utiliser les nouvelles technologies pour se tenir au courant et prendre part à l'organisation de la mobilisation.

Être à l'**aise** dans son temps, c'est également être autonome dans la société d'aujourd'hui, et donc ne pas dépendre d'interlocuteurs sociaux et administratifs, dans sa vie quotidienne. En ce sens, la maîtrise des technologies de l'information est indispensable.

Ainsi, pour l'Éducation populaire, le défi concernant les TIC est double :

## Accéder aux nouvelles technologies

Il faut permettre au plus grand nombre d'**accéder**, physiquement, aux nouvelles technologies. Pour en mesurer l'enjeu, on pourra notamment se reporter à l'étude que vient de publier l'INSEE, en mai 2006, concernant [Internet au quotidien](#).

Dans cette étude, on peut notamment relever :

- ▶ 46% de la population n'a jamais utilisé internet
- ▶ La moitié des 54% restants se connecte chez des voisins, des amis ou de la famille.
- ▶ Une personne de plus de 70 ans sur 10 dispose d'un accès internet.
- ▶ 20% des non diplômés et 33% des ouvriers ont un accès internet à la maison.

## Utiliser les nouvelles technologies

Et, quand on parle d'**utilisation**, le sens est double :

- ▶ sens **technique**
- ▶ sens **éducatif**

De ce point de vue, on peut comparer l'utilisation des nouvelles technologies, de l'informatique et d'internet, avec la télévision :

- ▶ La télévision peut être un formidable outil de découverte, d'acquisition de connaissances, d'appropriation culturelle, d'ouverture aux autres...
- ▶ La télévision peut être un outil qui dépossède les hommes de leur sens critique, les replie sur eux mêmes, développe leur individualisme...

Mot pour mot, les mêmes termes peuvent s'appliquer à l'informatique, à internet et aux nouvelles technologies.

Ainsi, il y a bien 2 aspects qui nous importent.

### 1 - La maîtrise technique : les savoir-faire

Cela peut concerner tous les domaines de l'informatique :

- ▶ le maniement des outils, physiques (la souris, le scanner) ou logiciels (l'organisation d'un bureau virtuel).
- ▶ les techniques de travail de base : copier/coller.
- ▶ les techniques de travail avancé : modifier une page dans un Wiki, poster un message dans un groupe de discussion.

### 2- La maîtrise citoyenne : les savoir-être

Il s'agit de faire reculer les attitudes individualistes et négatives que peut générer la pratique informatique, en particulier par la mise en oeuvre de pratiques participatives et collaboratives. C'est ainsi, par exemple, que sont privilégiées les initiatives s'appuyant sur la mise en place de Wikis, la participation à des forums.

C'est ce que s'efforce de mettre en oeuvre Cliss XXI, au travers des **Ateliers informatiques d'éducation populaire** que je vais maintenant vous présenter.

## Historique

- ▶ Durant un an, entre avril 2004 et avril 2005, les ateliers ont été des initiatives ponctuelles, mises en oeuvre dans des quartiers, maisons de l'enfance, maisons culturelles. Ils duraient une après-midi, parfois une journée. On peut voir quelques réalisations sur le site [bassinminier62.org](http://bassinminier62.org)
- ▶ En avril 2005, à l'occasion de sa 1ère année d'existence, Cliss XXI organise son **Baptême**. Durant deux semaines, nous mettons en place différentes initiatives, dont des ateliers continus, en direction d'adultes et d'enfants.
- ▶ Depuis, nous continuons sur cette lancée, et structurons régulièrement ces ateliers.

## Organisation

Il faut tout d'abord savoir que les ateliers informatiques d'Éducation populaire ne sont pas l'activité dominante de Cliss XXI. Ce sont nos prestations en logiciels libres, en direction de nos usagers, collectivités locales, associations, PME-PMI, telles que décrites dans nos sites [cliss21.com](http://cliss21.com) et [doc.cliss21.com](http://doc.cliss21.com). Ces prestations en informatique libre sont mises en oeuvre par nos salariés, ingénieurs et techniciens

Les **ateliers informatique d'éducation populaire**, quant à eux, sont mis en oeuvre par nos salariés, bien sûr, mais également par des bénévoles.

Depuis son déménagement dans de nouveaux locaux, plus spacieux, Cliss XXI, dispose d'une salle formation, complètement pré-équipée en matériels informatiques configurés sous GNU/Linux + logiciels libres. C'est cette salle qui accueille les ateliers informatiques d'éducation populaire.

Les **ateliers informatique d'éducation populaire** accueillent des groupes jusque 12 personnes. Ils ont toujours été ouverts aux particuliers, en direct, mais on constate que la participation des particuliers reste marginale (alors que, à l'opposé, les séances d'installation telles que nos GNU/Linux Installe Partie, organisées mensuellement s'adressent avant tout aux particuliers).

Les **ateliers informatique d'éducation populaire** sont donc organisées en liaison avec des structures organisées :

- ▶ structures associatives (associations de femmes, clubs 3ème âge, associations de demandeurs d'emploi et de lutte contre le chômage).
- ▶ Régie de quartier.
- ▶ CCAS, missions locales.
- ▶ Institut d'Éducation Permanente.
- ▶ Structures d'insertion, Associations d'Utilité Sociale.
- ▶ Centres de loisirs sans hébergement (CLSH), clubs de jeunes.

Pour donner une idée de l'importance prise par les ateliers (sans être toutefois dominante, comme déjà dit), les projections jusque fin 2007 indiquent que les ateliers seront mis en oeuvre au minimum durant une semaine chaque mois. Cliss XXI procède d'ailleurs à une nouvelle embauche, pour l'encadrement de ces ateliers.

Chaque **atelier informatique d'éducation populaire** est organisé sous forme de modules, d'une demi-journée ou d'une journée complète.

Au travers de chaque atelier, chaque participant s'investit dans un mini projet, qui est une mise en situation, dépendant du thème de l'atelier (1ère initiation, bureautique, communiquer). Par exemple, il est possible que la participation à plusieurs ateliers débouche sur la réalisation d'un site internet. C'est un projet qui permet de mettre en oeuvre différents acquis (internet, bureautique, photos), tout en travaillant collectivement.

## **Retour sur le logiciel libre**

**Les ateliers informatique d'éducation populaire** mis en oeuvre par Cliss XXI reposent uniquement sur des logiciels libres (comme d'ailleurs l'ensemble des prestations informatiques mises en oeuvre par nos ingénieurs et techniciens : configurations réseau, sécurité, sites internet, développements logiciels....).

Il n'est donc pas incongru de revenir sur ce qui motive ce choix :

- ▶ Il y a tout d'abord la maturité de l'offre en logiciels libres : la plupart des domaines mis en oeuvre par de l'informatique propriétaire sont aujourd'hui couverts par les logiciels libres.
- ▶ Il y a également un choix militant : l'informatique libre, depuis sa création, c'est "l'appropriation collective du savoir informatique". C'est aussi "l'appropriation collective des moyens de production du savoir informatique". Tout cela s'inscrit dans une conception militante des nouvelles technologies : ce sont des biens publics, à l'échelle de l'humanité.
- ▶ Il y a enfin un choix politique : Le monde n'est pas une marchandise ! Le logiciel libre s'inscrit à contre courant de la marchandisation du savoir. Chaque développeur de logiciels libres met ses contributions à la disposition de tous, et chacun peut en disposer librement.

C'est bien pourquoi les logiciels libres sont une composante indissociable de nos **ateliers informatique d'éducation populaire**.